

Directives concernant la demande

Bourse d'études du CMFC pour les étudiants autochtones en médecine

Pour être complet, le dossier de candidature à la bourse d'études du CMFC pour les étudiants autochtones en médecine doit comprendre les éléments suivants :

- L'année de votre cohorte ;
- Le nom de votre université.

Veillez téléverser séparément les documents suivants en format PDF :

- Un essai expliquant les raisons pour lesquelles vous devriez recevoir cette bourse d'études ;
- Un CV (maximum quatre pages) ;
- Trois lettres de recommandation, chacune provenant des personnes suivantes :
 - Un membre de la faculté
 - Un membre de la faculté qui est aussi médecin de famille
 - Un membre de votre communauté autochtone.